AVIS DE COURSE

RUN KREOLIA 2017
Catamarans Formule 18

4/5/11/12 NOVEMBRE

Sainte-Rose, Le Port, Saint-Gilles, Saint-Leu

Catamarans 15 et 16 pieds

5/11/12 NOVEMBRE

Le Port, Saint-Gilles, Saint-Leu

RUN KREOLIA TROFÉ 2017
Habitables et Lasers

12 NOVEMBRE

Saint-Gilles

Autorité organisatrice

LIGUE REUNIONAISE DE VOILE

En collaboration avec les clubs

BNO, NC LALEU, BNM, CNP

Préambule :

Le RUN KREOLIA (RK) est organisé sur deux weekends successifs, les 4/5 novembre 2016 et 11/12 novembre 2017 par la Ligue Réunionnaise de Voile.

Le RUN KREOLIA TROFÉ (RKT) est organisé le 12 novembre 2017 par la Ligue Réunionnaise de Voile.

Les bateaux admis doivent confirmer leur inscription auprès de l'autorité organisatrice :

Avant le 14 octobre 2017 pour le Run Kreolia
Avant le 28 octobre 2017 pour le Run Kreolia Trofé

Les concurrents (chaque membre de l'équipage) doivent présenter le samedi 28 octobre 2017 à 10h à la BNO les licences FFVoile valides, portant le cachet médical, accompagnées d'une autorisation parentale pour les mineurs. A cette occasion seront remis les adhésifs et tee-shirts, et seront présentés les bénévoles et les équipages.

1. *REGLES*

La régate est régie par les règles telles que définies dans les *Règles de Course à la Voile* (RCV) 2017 – 2020

2. *PUBLICITE*

Les bateaux sont tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice et sont libres de porter en plus la publicité de leur choix.

3. *ADMISSIBILITE ET INSCRIPTIONS*

RK
Catamarans Formule 18 en temps réel et catamarans 15 et 16 pieds en temps compensé interséries.

RKT
Voiliers habitables en temps compensé jauge IRC.
Lasers 4.7 et radial en temps réel.

L'autorité organisatrice se réserve le droit de refuser une inscription sur un parcours et justifiera sa décision conformément à la RCV 76.1

Tout équipage qui désire participer au RK doit renvoyer, **avant le 14 octobre 2017 (date de la poste faisant foi)** le bulletin d'inscription dument complété, **accompagné du montant des frais d'inscription à l'ordre de la LRV et à remettre à la Ligue Réunionnaise de Voile 2 BIS RUE DES BRISANTS – 97434 ST GILLES LES BAINS.**

Pour le RKT, la date limite d'inscription est portée au **28 octobre 2017.**

Tout retard d'inscription entrainera une majoration de 50 % des frais d'inscription

4. *DROITS A PAYER*

Les frais d'inscription requis pour le RK sont de **150 € par bateau pour les catamarans Formule 18 et de 100 € par bateau pour les catamarans 15 et 16pieds**.

Les frais d'inscription requis pour le RKT sont de **10 € par adulte et de 5 € par mineur (dans la limite de 50€ maximum par bateau).**

En cas de désistement, les coureurs ne seront remboursés qu'en cas de force majeure (décès, grave maladie …), après décision de l'autorité organisatrice qui pourra exiger un certificat médical ou un justificatif.

5. ***PROGRAMME***

RUN KREOLIA

Samedi 28 octobre 2017 à 10 h à la BNO
Confirmation des inscriptions et présentation des licenses
Présentation des équipages et des bénévoles
Remise des tees shirts et des autocollants
Vérification sur chaque bateau du matériel de sécurité
Confirmation des inscriptions aux soirées
Remise des instructions de courses

Le transport des Formule 18 à Sainte-Rose est de la responsabilité de chaque concurrent. En cas de conditions défavorables pour la première étape entre Sainte-Rose et le Port, la date limite de changement de programme est fixée au mardi 31 octobre à minuit, l'information étant communiquée par email aux concurrents inscrits.

Samedi 4 novembre 2017 : Ste Rose – Le Port (Formule 18 uniquement)
8h30 - Briefing
9h30 - 1er signal d'avertissement
17h00 - Retour à terre et rdv des catamarans 15 et 16 pieds à la BNM au Port.

Dimanche 5 novembre 2017 : Le Port – St Gilles
9h30 - Briefing
11h00 - 1er signal d'avertissement
16h00 - Retour à terre
17h30 - Pot de l'amitié sur la Base Nautique de l'Ouest

Samedi 11 novembre 2017 : St Gilles – St Leu
9h30 - Briefing
11h00 - 1er signal d'avertissement : raid St Gilles / St Paul et Le Port /St Gilles
17h00 - Retour à terre
20h00 - Soirée au Nauticlub Laleu

Dimanche 12 novembre 2017 : St Leu - St Gilles
9h00 - Briefing
10h30 - 1er signal d'avertissement
16h00 - Retour à terre
18h00 - Remise des prix à la Base Nautique de l'Ouest

RUN KREOLIA TROFÉ
Habitables
Dimanche 12 novembre 2017 : Le Port - St Gilles
9h30 - Briefing
10h30 - 1er signal d'avertissement
16h00 - Retour à terre
18h00 - Remise des prix à la Base Nautique de l'Ouest

Lasers
Dimanche 12 novembre 2017 : Courses à St Gilles
9h30 – Briefing à St Leu
12h00 - 1er signal d'avertissement
16h00 - Retour à terre
18h00 - Remise des titres à la Base Nautique de l'Ouest

6. ***JAUGE***

Les voiliers admis à courir doivent être en conformité avec les règles de leur classe.
Il n'y aura pas de jauge de matériel sur place pendant la confirmation des inscriptions.
Un contrôle de jauge pourra être fait lors d'une arrivée d'étape. La non-conformité aux règles de la jauge peut aller jusqu'à la disqualification sur la course concernée.

7. ***INSTRUCTIONS DE COURSE***

Les instructions de course et leurs annexes seront consultables à partir du 28 octobre 2017 à 10h et seront remises aux concurrents lors de leur confirmation d'inscription.

8. ***LES PARCOURS***

Les parcours à effectuer seront des raids reliant les différentes villes étapes telles que définies par le programme, et des parcours construits à Saint-Gilles le 12 novembre 2017.

Chaque raid pourra être annulé ou remplacé par un ou plusieurs parcours construits, sur décision du comité de course en fonction des conditions de navigations.

9. ***SYSTEME DE PENALITE***

La règle 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

Un bateau n'ayant pas effectué le parcours conformément à la RCV 28 sera classé DSQ par le comité de course (ceci modifie les RCV A4.2, A5).

Défaut d'émargement :
Chaque défaut d'émargement sera sanctionné par une pénalité de 15 %.

10. ***CLASSEMENT***

Deux courses doivent être validées pour valider l'épreuve.

Le raid Sainte-Rose-Le Port est une course à coefficient 3, les autres raids sont des courses à coefficient 2.

A partir de 5 coefficients validés, le plus mauvais score sera retiré. A partir de 10 coefficients validés, les 2 plus mauvais scores seront retirés.

11. ***COMMUNICATION RADIO***

Sauf en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course, ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par les autres bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

12. ***PRIX***

Des prix seront distribués aux trois premiers de chaque classement.

13. ***DECHARGE DE RESPONSABILITE***

Les concurrents participent à la régate entièrement à leurs propres risques. Voir la règle 4, Décision de courir. La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité. En conséquence, l'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régate, aussi bien avant, pendant, qu'après la régate.

14. ***ASSURANCE***

Chaque bateau participant doit détenir une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale d'un montant de 30 millions d'euros par incident, ou son équivalent. Voir le contrat fédéral d'assurance.

15. ***INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES***

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter :
Ligue Réunionnaise de Voile
2 Bis rue des Brisants, 97434 ST GILLES LES BAINS
Tel : 02.62.33.23.28, Email : lrv974@wanadoo.fr
Site : https://www.liguevoilereunion.com/evénements/run-kréolia/